

lisant, que la *Civiltà* se met à la torture pour tirer Mgr. d'Orléans du milieu des libéraux, entre les mains de qui il s'est inconsiderablement jeté. Par là, elle veut d'abord empêcher qu'il y ait scandale; entraînant des faibles, puis ensuite avertir le prélat que le bruit occasionné par sa brochure, est quelque peu inquiétant. Elle va jusqu'à dire—comme ils donnent finement une leçon ces jésuites italiens!—que Mgr. d'Orléans est d'accord avec les autres évêques, avec Mgr. Pie en particulier; que, comme lui, il réproche tout ce que réproche le Saint-Siège, ni plus ni moins, et dans le même sens que lui. C'est, on ne peut plus poliment et finement, insinuer au vénérable prélat, auteur de la brochure, le sens dans lequel on aurait désiré que ses commentaires fussent faits: il aurait dû parler dans le même sens que Mgr. Pie.

Il n'y a pas jusqu'à l'idée, qu'a eue Mgr. d'Orléans de commenter l'Encyclique *comme citoyen*, afin de respecter la circulaire ministérielle qui défendait aux évêques d'en parler à leur peuple de quelque manière que ce fut, que la *Civiltà* ne loue. Son intention est toujours la même: elle veut empêcher un scandale, ou en atténuer les conséquences. Elle feint donc de croire que l'attitude, prise par Mgr. Dupanloup, est un rare tour d'adresse, et elle proclame que par là l'éloquent évêque a porté un rude coup à M. Baroche l'auteur de la circulaire. Mais Pie IX, dans son bref du 4 février, n'a pas cru devoir user de ces déguisements, bien qu'il parle avec une très-grande charité. Il y déclare à Mgr. d'Orléans qu'il aurait été heureux de l'entendre mêler sa voix à celle de ses nobles frères dans l'épiscopat qui, eux, ont su mettre de côté toute considération humaine, toute vaine appréhension d'inconvénients graves, et qui se sont exprimés avec une fermeté et une liberté vraiment SACERDOTALES. Ces quelques mots de Pie IX sont plus que suffisants pour nous montrer dans quel sens nous devons prendre les phrases élogieuses de la *Civiltà*.

D'ailleurs, si, comme on veut le faire croire, le bref, qu'a reçu l'évêque d'Orléans, à l'occasion de sa brochure, lui est si favorable, pourquoi ce bref n'a-t-il d'abord circulé en France que tronqué, mutilé et défiguré? Pourquoi n'y lisait-on pas les phrases qui sont aujourd'hui le sujet du débat. *Un Catholique* était en Europe vers ce temps-là; il a dû apprendre que c'est par les seuls journaux italiens qu'on a enfin pu mettre la main sur le bref tel que donné par Pie IX. Et encore, cela n'a-t-il eu lieu que longtemps après l'expédition du bref, lorsqu'une rectification fut devenue évidemment nécessaire. Ce fait est assurément très-significatif.

Un Catholique nous dit que, dans la thèse qu'il soutient, il obéit plus à son cœur, s'il est possible, qu'à son jugement. Il n'avait pas certes besoin d'avertir qu'il fait un peu fi du jugement: tout le monde en est convaincu. Quant à son cœur, qu'il s'en défie: c'est un mauvais conseiller.

La conclusion à tirer de tout ce que nous avons écrit en réponse à *Un Catholique*, c'est que nous avons donné une très-juste appréciation de la brochure de Mgr. d'Orléans sur la Convention du 15 septembre et l'Encyclique, de même que de sa *Lettre sur le Concile œcuménique*. Le libéralisme est professé dans ces deux écrits; il y est mitigé, adouci, voilà autant que possible, bien entendu, mais enfin il y est. Nous dirons encore qu'*Un Catholique* ne défend si chaudement ces deux écrits qu'à cause de leur teinte libérale. Au fond, ce n'est guère la dignité outragée de Mgr. d'Orléans qui l'occupe: quand on laisse bafouer l'autorité pontificale, on ne se soucie de celle des évêques qu'en tant qu'on peut en tirer profit. Monsieur se met à l'abri d'un nom d'évêque pour qu'on le laisse librement prêcher sa doctrine, à titre de défenseur des évêques, du Pape et de l'Eglise.

Pour qu'il ne les oublie point, nous lui poserons encore les questions qui demandent une réponse.

Pourquoi, Monsieur, dites-vous n'avoir pas manqué au respect dû à l'autorité en flagellant le St.-Office, et dites-vous d'un autre côté que nous y avons manqué, en faisant ce que nous avons fait?

Pourquoi ne trouvez-vous rien à dire contre le manifeste du *Correspondant* et les éloges que l'*Evénement* lui a donnés?

Pourquoi ne dites-vous plus que la *Civiltà cattolica* est l'organe autorisé du Souverain Pontife?

Comment se fait-il que Mgr. d'Orléans ait dernièrement blâmé la *Civiltà*, et justement parce qu'elle a parlé en faveur de l'infailibilité du Pape?

Comment allez-vous accorder vos deux grandes autorités, Mgr. Dupanloup et la *Civiltà*?

Comment se fait-il que le vénérable prélat n'ait de blâme à déverser que sur la *Civiltà* et l'*Univers*, et qu'il ne dise mot du *Correspondant*?

Comment se fait-il que vous enseigniez le pour et le contre à quelques mois seulement de distance, et que dans vos écrits mêmes vous n'ayez pas l'air de très-bien vous comprendre?

Les nouvelles fraîches et intéressantes ne sont pas nombreuses cette semaine. Le parlement de Québec continue tranquillement ses séances. Un comité de vingt-cinq membres a été nommé pour examiner le Code municipal. M. Robertson doit mettre les comptes publics devant la chambre cette semaine.

M. Provancher est fixé à Pembina, de même que M. McDougall, et il y passera l'hiver.

On vient de commencer à l'évêché de Montréal le long travail d'un nouveau procès de canonisation: celui de la sœur Bourgeois, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.

L'empereur des Français a ouvert la session du Corps législatif et du Sénat le 29 novembre dernier.

A propos du manifeste du *Correspondant*, que les rédacteurs de cette pièce ont fait pénétrer dans Rome jusque dans le palais du Vatican. Mgr. Pecci écrit de la Villa Éternelle: "Cela a fait beaucoup de peine à Pie IX. — Ce n'est pas assez, s'est-il écrié, que ces Messieurs ne cessent dans leurs écrits de porter atteinte aux privilèges de la sainte Eglise romaine; il faut qu'ils viennent encore insulter le vicaire de Jésus-Christ jusque dans son cabinet."

Logements et soins à donner au bétail pendant l'hiver

Pendant le beau temps, on ne s'occupe guère du bétail et on le laisse vaguer un peu à sa guise; mais il n'en est pas de même lorsque le mauvais temps arrive: alors les logements et les soins à donner au bétail sont d'une telle importance, que tous les auteurs agricoles s'en sont occupés d'une manière spéciale. Malheureusement les bons préceptes ne sont adoptés qu'avec une sorte de répugnance, parce que la routine est encore vivace même chez les grands propriétaires, et à plus forte raison chez les petits cultivateurs.

Ainsi, pendant la saison rigoureuse qui approche à grands pas, on ne prend aucun soin du logement du bétail; on croit à tort qu'il suffit de préserver du froid les bêtes bovines et ovines, en les tenant dans des étables où l'air ne pénètre que très-difficilement. C'est une coutume déplorable qu'on ne saurait trop blâmer. En effet, sous prétexte de tenir les animaux dans des endroits chauds, on les tient dans des étuves privées d'air; au point que mieux vaudrait pour eux une température froide.

Il faut aux animaux, comme aux hommes, une température appropriée à leur espèce, à leur âge, à leurs habitudes, au climat de la contrée. Sans nul doute un froid excessif devient un tourment pour les animaux et les empêche de profiter de la nourriture qu'on leur donne; mais il ne faut pas, pour obvier à ces inconvénients, les tenir renfermés dans des espèces d'étouffoirs, où ils sont dans un état de transpiration permanente; d'autant plus dangereux que la température extérieure se trouve plus froide.